

MEMENTO DU CAPITAINE Saison 2013-2014 Version 8

Il est de la responsabilité des joueurs de présenter leur licence et/ou, éventuellement, un certificat médical séparé

EQUIPES DEPARTEMENTALES MESSIEURS PRM - D1 - D2 - D3		Horaires
Composition : 4 joueurs 2 tables		PRM - D1 - D2 - D3
<p>Positionnement libre des joueurs dans l'équipe pour les simples et les doubles Les capitaines doivent remplir une fiche de composition d'équipe avant de renseigner la feuille de rencontre. Les doubles sont désignés après les 8 premières parties de simples.</p>		20h45
Possibilités : 1 joueur étranger 1 joueur muté en première phase 2 joueurs mutés en seconde phase (si les 2 mutations datent du 01/07/13 ou avant) 1 joueur absent (lettre indifférente) - dans ce cas, c'est le double 2 qui n'est pas joué 1 joueuse qui peut, aussi, jouer en PR Dames pour cette journée.		Retard équipe visiteuse seulement 30' Au-delà application de l'article 16
EQUIPES DEPARTEMENTALES DAMES		PRF
Composition : 3 joueuses 2 tables		15h00
Possibilités : 1 joueuse étrangère 1 joueuse mutée 1 joueuse absente Pas de joueur masculin Les joueuses peuvent jouer en division départementale, du championnat masculin, pour cette même journée.		Retard équipe visiteuse seulement 30' Au delà Application de l'article 16
Réserves : article 19 - qualification des joueurs, conditions matérielles, possibilité de respecter les horaires... A formuler au dos de la feuille de rencontre et à faire signer par les deux capitaines.		
Réclamations : article 20 - à formuler au dos de la feuille de rencontre et sur des faits précis. Les réclamations doivent être signées par les deux capitaines.		

QUELQUES RAPPELS

<p>Modification de date, de salle ou d'horaire : Cette modification ne peut se faire qu'avec accord du responsable de poule. Faites une demande écrite en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Echanges possibles par E-mail en mettant en copie le responsable de poules et la Commission Sportive</p>
<p>Nombre de tables : si vous ne disposez pas de suffisamment de tables (2 par équipe de 4 ou 2 par équipe de 3) vous devez en aviser, par écrit, vos adversaires et le responsable de poule. En cas de non acceptation, par l'adversaire, vous devrez faire inverser le lieu de la rencontre de l'une ou l'autre de vos équipes</p>
<p>Remplissage de la feuille de rencontre : faites attention de bien mettre les signes moins devant les scores des sets perdus par le joueur inscrit dans la colonne de gauche. N'oubliez pas d'indiquer les lettres des participants aux doubles. Portez le n° de journée 2 à 8 pour la première phase, 13 à 19 pour la deuxième phase.</p>
<p>Un joueur refuse de jouer ou abandonne : quel que soit le motif, le joueur ne peut plus jouer ses parties suivantes y compris le double. Il marque à chaque fois 0 point pour son équipe.</p>
<p>Un joueur peut arriver en retard par rapport au reste de l'équipe mais il perd alors par 2 à 0 les parties pour lesquelles il était absent à l'appel de son nom. Attention s'il arrive après l'appel pour sa dernière partie il sera considéré comme absent.</p>
<p>Mauvaise composition d'équipe : Les deux capitaines sont responsables du remplissage de la feuille. Une attitude sportive serait de prévenir l'équipe adverse de son erreur. En tout état de cause seule l'équipe responsable de l'erreur sera pénalisée sportivement et financièrement.</p>
<p>Participation des jeunes : les juniors, cadets et minimes peuvent participer au champ senior. Pour y participer un benjamin doit être sur les listes des participants au Critérium fédéral en Nationale 1 et avoir un accord médical spécifique.</p>
<p>Saisie des résultats : la saisie du <u>score global</u> sur le site fédéral fftt.com est obligatoire et doit être intervenue au plus tard le lundi qui suit la compétition. Vous ne devez rien saisir en cas d'équipe exempte ou en cas d'équipe bénéficiant d'un forfait. Il vous est possible, désormais de saisir le détail des feuilles de rencontre sur l'espace "mon club" de SPID avant le dimanche minuit qui suit la rencontre.</p>
<p>Mutation exceptionnelle : tout joueur demandant une mutation voit sa licence passer en "M" (muté) pour un an. Faites donc attention aux dates de mutation de vos joueurs ayant muté exceptionnellement en cours de la saison dernière. La liste des joueurs en mode "M" est donnée ci-après.</p>
<p>Participation des féminines au championnat masculin : les féminines ne peuvent pas participer simultanément aux championnats masculin et féminin au titre de la même journée. Cette restriction n'est pas appliquée si les deux équipes considérées évoluent au niveau départemental.</p>
<p>Communications entre clubs ou avec le responsable de poule : vous pouvez toujours communiquer soit avec les clubs soit avec votre responsable de poule par E-mail. Pensez à indiquer, dans votre message le nom de votre club, votre division et la lettre de votre poule. Pensez, aussi, à mettre la Commission Sportive en copie</p>
<p>Equipes exemptes ou bénéficiant d'un forfait : les équipes exemptes d'une journée ou bénéficiant d'un forfait doivent impérativement faire une feuille de rencontre avec les joueurs qui auraient dû jouer cette journée. Attention à ne pas mettre un joueur brûlé ou un joueur participant dans une autre équipe pour le compte cette journée.</p>
<p>Documents à avoir à disposition : il est demandé aux clubs de disposer dans leur salle du fascicule "Règles du jeu 2013" et du fascicule des règlements du championnat considéré.</p>
<p>Feuilles informatisées : dans le cas où vous utilisez une feuille informatisée les capitaines et le juge-arbitre doivent impérativement signer tous les exemplaires distribués.</p>

ENVOI DES FEUILLES DE RENCONTRE

pour toutes les divisions

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE
BP21 31A ROUTE DE PARIS
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

RESPONSABLES DES DIVISIONS

(saisie des résultats, report, pénalités)

PRE-REGIONALE DAMES

Daniel HEULIN
Tel : 01.30.95.42.33
Email : dheulin@hotmail.fr

PRE-REGIONALE MESSIEURS

Jean-Claude CORNILLON
Tel : 06.80.41.00.95
Email : jean-claude.cornillon@cd78fftt.fr

D1 MESSIEURS

Jean-Claude CORNILLON
Tel : 06.80.41.00.95
Email : jean-claude.cornillon@cd78fftt.fr

D2 MESSIEURS

Michel BELLIN
Tel : 06.72.06.04.17
Email : michel.bellin@gmail.com

D3 MESSIEURS

Daniel HEULIN
Tel : 01.30.95.42.33
Email : dheulin@hotmail.fr

Merci de mettre la commission sportive en copie de tous vos messages :

commission.sportive@cd78fftt.fr